

encore été suivis d'actes qui soient à la hauteur de la situation. Même les propositions peu audacieuses que renfermait le petit budget d'il y a deux mois n'ont pas encore été mises à exécution.

Le gouvernement semble maintenant faire l'essai d'une nouvelle tactique: d'une part, il reconnaît la gravité du chômage,—il peut difficilement nier les faits,—d'autre part, il prône qu'il incombe à tout le monde, sauf à lui-même, d'y obvier. Une manchette du *Citizen* du 2 février, faisant écho à une déclaration du ministre du Commerce, résume la situation: «Hees blâme les Canadiens du ralentissement.»

Récemment, le ministre du Travail a laissé entendre que le gouvernement avait certainement fait sa part pour régler le problème, et qu'il appartenait maintenant au salariat et au patronat d'agir. Voilà trois ans que nous formulons et répétons des propositions relatives aux programmes économiques et fiscaux qui, de notre avis, et de l'avis de bien d'autres qui ne siègent pas dans cette enceinte, auraient combattu le chômage et la récession.

**M. Campbell (Stormont):** Quelles propositions?

**L'hon. M. Pearson:** Quelle récession?

**L'hon. M. Fleming:** Il a dit: «Quelles propositions?»

**L'hon. M. Pearson:** Une récession qui a plongé dans le chômage 10.8 p. 100 des Canadiens!

**L'hon. M. Fleming:** Il n'a pas demandé de quelle récession il s'agit, mais de quelles propositions.

**M. Campbell (Stormont):** Le chef de l'opposition m'a mal compris. J'ai dit: «Quelles propositions?»

**L'hon. M. Pearson:** Je m'excuse. J'ai cru que le député demandait: «Quelle récession?» On me dit maintenant qu'il a demandé: «Quelles propositions?» S'il prend la peine de feuilleter le compte rendu, il relèvera les propositions qui ont été avancées, et il en entendra d'autres avant la fin du débat. Cependant, tous ceux qui étudient la question savent fort bien que la politique économique et fiscale ne peut suffire à tout, qu'elle doit être utilisée de concert avec d'autres moyens à la disposition du gouvernement, qu'elle doit être complétée par une saine gestion de la dette afin de stimuler la confiance sur nos marchés financiers, et par une politique éclairée en matière de monnaie et de crédit, afin de faciliter le crédit et de le rendre moins coûteux à l'heure présente.

Voilà les deux aspects de la politique relative à l'embauche et à l'économie que je vais

[L'hon. M. Pearson.]

traiter dans mon discours et dans l'amendement que je compte présenter. Le premier ministre nous a dit la semaine dernière que les crédits du ministère du Travail seraient mis à l'étude demain: nous sommes donc en droit d'escompter qu'une discussion générale sur d'autres aspects du chômage aura lieu sans délai, peut-être mercredi prochain. Le meilleur moment d'aborder l'ensemble de la question du chômage, ce sera lors de l'examen des crédits qui, nous l'espérons, seront soumis à la Chambre pas plus tard que cette semaine. Nous pourrions ainsi obtenir du ministre du Travail la réponse aux nombreuses questions que nous avons à lui poser et, en plus, plusieurs députés pourront ainsi prendre part à la discussion au lieu que seulement un nombre restreint puissent y participer comme c'est le cas dans un débat sur la motion priant la Chambre de se former en comité des subsides.

Aujourd'hui, monsieur l'Orateur, en guise d'arrière-plan et de préliminaire au débat sur le chômage qui, nous y comptons, aura lieu à l'occasion de l'examen des crédits du ministère qui commencera mercredi prochain, je veux amorcer une discussion sur une des causes essentielles de notre crise économique actuelle et du chômage dont souffre notre pays en ce moment, à savoir, le manque de sérieux du gouvernement dans le domaine de la politique monétaire et son incompétence dans la gestion de la dette.

Nous avons déjà critiqué le gouvernement plus d'une fois, à la Chambre des communes, pour son manque de compétence dans ces domaines. Nous avons critiqué sa politique monétaire, à supposer qu'il en ait une,—je reviendrai plus tard, là-dessus,—sa politique en matière de crédit et de gestion de la dette. Ces critiques ont été répétées et soulignées en dehors de la Chambre par des banquiers, des dirigeants ouvriers, des financiers, des économistes et des rédacteurs de page financière.

Des critiques graves et précises ont été faites par des personnes sérieuses à l'égard des politiques monétaire et financière du gouvernement, et jusqu'à maintenant du moins, la réponse du gouvernement à ces critiques c'est que la politique monétaire n'est pas de son ressort. Quand le gouverneur de la Banque du Canada a fait d'importantes déclarations sur ce sujet et sur des sujets connexes, le ministre des Finances a refusé, du moins jusqu'à maintenant, de dire si le gouverneur de la Banque du Canada était ou non le porte-parole du gouvernement. En fait, le ministre s'en est tenu très étroitement à la lettre de la loi dans sa façon d'envisager la responsabilité du gouvernement dans ce domaine.

Le gouverneur de la Banque du Canada fait des discours et ne répond pas à ses